

L'usage des savoirs de base dans les métiers de la construction

Dans le but de permettre aux travailleurs des métiers de la construction de se former aux savoirs de base pendant leur temps de travail, nous avons mis sur pied une offre de formation à leur intention. Aucun travailleur ne s'étant cependant présenté, nous avons décidé d'affiner notre connaissance des savoirs de base utiles dans le cadre de l'exercice de leur profession par le biais d'une observation participante.

Une offre de formation... sans preneur

Le projet initial ¹ consistait à proposer une formation alpha aux travailleurs de ces entreprises. Nous avons donc élaboré un module de formation destiné aux travailleurs désireux de se former aux savoirs de base durant le temps de travail.

Ce module a été agréé par le Fonds de Formation de la Construction du Hainaut. Concrètement, l'objectif général de cette

formation était de permettre aux travailleurs d'acquérir des compétences en français oral et écrit ainsi qu'en calcul afin de:

- > pouvoir comprendre leur environnement social et professionnel et s'y situer avec précision ;
- > devenir plus autonomes dans leur travail ;
- > être préparés aux transformations de l'entreprise pour pouvoir s'y adapter ;
- > garder leur emploi et/ou obtenir des postes demandant davantage de qualification professionnelle.

Le module de formation a été élaboré sur base des situations de travail. Nous avons ainsi rencontré des responsables d'entreprises, des délégués et permanents syndicaux qui nous ont procuré des documents écrits auxquels les travailleurs sont confrontés durant l'exercice de leur profession (fiches de paie, notices d'utilisation d'engins, panneaux, notes au personnel, plans,...).

Comme nous le faisons avec les stagiaires en voie d'insertion professionnelle et avec les travailleurs qui suivent des formations à





Lire et Ecrire en dehors du temps de travail, nous avons pensé construire avec les travailleurs le contenu de formation: en partant de leurs besoins exprimés, de leurs compétences à l'entrée en formation et des objectifs qu'ils se fixent. Nous pensons que la visualisation des 'gains' liés à la formation en serait facilitée.

Par le biais des organisations syndicales et des chefs d'équipes, l'offre de formation a été présentée aux travailleurs des entreprises partenaires du projet territorial. Néanmoins, aucun travailleur n'a intégré le dispositif proposé.

Face à un tel constat, nous nous sommes réunis avec les responsables des entreprises partenaires et les représentants syndicaux pour essayer de comprendre leurs visions de cet échec et du projet en général ainsi que pour récolter leurs attentes et suggestions.

Ensemble, nous avons tenté d'identifier des éléments qui ont pu faire obstacle à l'entrée en formation des travailleurs, soit:

- > leur besoin de visualiser les objectifs atteignables avant même l'entrée en formation ;
- > leur crainte d'être étiquetés 'illettrés' sur le lieu de travail (pour la plupart, les collègues, chefs d'équipe, voire patron n'ont pas connaissance de leur illettrisme) ;
- > leur vision à court terme de la formation. Celle-ci n'est envisagée que comme une réponse à un problème qui se pose dans l'immédiat de manière cruciale. Les travailleurs ne l'envisagent donc pas dans la perspective des exigences nouvelles auxquelles ils seront prochainement confrontés, notamment en matière de normes d'hygiène et de sécurité (VCA²).
- ...

Référence théorique principale

Josiane BOUTET, *Paroles au travail*, L'Harmattan, Paris, 1995

Suite à ces différentes rencontres a émergé le projet d'observer les postes de travail et de faire une description et une analyse du poste occupé dans l'entreprise (tel un ergonome). En effet, il apparaissait important de centrer l'observation sur le vécu de terrain afin de visualiser, à moyen terme les enjeux de la formation qui pourrait :

- > répondre à des problèmes identifiés sur le lieu même de travail lors de l'exécution de certaines opérations ;
- > permettre aux travailleurs d'envisager une évolution professionnelle.

Observer pour connaître les besoins ³

La mission consistait à se rendre sur des chantiers de construction dans le but d'observer différents postes de travail avec pour objectif de repérer les activités nécessitant l'utilisation des savoirs de base (calcul, lecture et écriture). L'échantillon étudié était constitué de maçons, coffreurs et ferrailleurs de différents niveaux (5 grades).

Il s'agissait en réalité d'une observation participante puisque nous nous sommes immergés le plus possible dans la vie des chantiers afin de saisir tous les détails et toutes les subtilités liés à l'usage de ces savoirs. Au-delà d'un simple regard, nous avons eu des échanges avec les travailleurs sur le terrain.

L'aide des délégués syndicaux et responsables de la sécurité nous a été précieuse pour accéder aux différents chantiers. Nous pouvons évidemment imaginer que la présence d'un 'étranger' (en l'occurrence d'une 'étrangère') entraîne des modifications dans les comportements et dans la réalité observée. Néanmoins, nous osons espérer que ces phénomènes auront été minimes.

Afin de tenter d'éclairer au maximum la réalité observée, nous avons également procédé à différents entretiens auprès de professionnels oeuvrant dans ce secteur à différents niveaux.

Présenter les informations recueillies

Le résultat de ce travail se présente sous forme d'un outil composé de :

- > 15 fiches descriptives des postes de travail. Il s'agit de fiches présentant les différents postes de maçons, ferrailleurs et coffreurs. Ces fiches comportent l'ensemble des compétences techniques et des savoirs de base que requièrent ces postes. Elles éclairent la réalité par la combinaison des observations réalisées in situ, des définitions existantes



dans le code ROME (Répertoire opérationnel des métiers)⁴ et des points de vue des employeurs et des organisations syndicales.

> 2 tableaux synthétiques.

Ces tableaux (maçon, coffreur/ferrailleur) présentent les compétences attendues pour chaque échelon de ces métiers. Ils permettent par exemple de relever les compétences de base et techniques qu'un manœuvre maçon devra acquérir s'il veut devenir manœuvre maçon spécialisé.

> Notes sur le manœuvre en entreprise

Le travail d'observation a permis de repérer différents moyens mis en œuvre par l'entreprise et/ou les travailleurs pour pallier les difficultés en lecture-écriture :

- travail en 'couples' (ouvriers travaillant par deux) ;
- consignes données quasi exclusivement oralement ;
- utilisation de couleurs, de signes sur des documents de travail (plans,...) ;
- ...

Pour poursuivre le travail

Pour faire suite à cette recherche, et dans la poursuite des objectifs du projet *Equal* (prise en compte des personnes illettrées là où elles se trouvent), il a été convenu de se baser sur ce travail pour poursuivre l'expérience dans le cadre du dispositif de Régime Alternance Construction pour les jeunes de 18 à 25 ans.

Il s'agit à présent d'envisager une réflexion et une mise en œuvre pédagogique orientées vers ce public cible qui, selon le Fonds de Formation de la Construction, rencontrerait des difficultés en lecture-écriture. Le dispositif pédagogique ainsi mis en place prendrait en compte les difficultés des

jeunes et ferait le lien avec leur formation technique et l'exercice du métier auquel ils se préparent⁵.

Dominique ROSSI
Lire et Ecrire Hainaut occidental

1. Développé par Lire et Ecrire Hainaut occidental et le Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation du Hainaut occidental en collaboration avec les organisations syndicales, le Fonds de la Formation de la Construction du Hainaut et trois entreprises de la construction dans notre sous-région.

2. Le VCA ou Veiligheidschecklist Aannemers (Certification Sécurité Contractants) est un certificat exigé par certaines entreprises à leurs contractants et sous-traitants. Ce certificat garantit que l'entrepreneur ou le sous-traitant offre des garanties pour la gestion des risques lors de l'exécution du travail.

3. Cette recherche a été réalisée en collaboration avec le Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation du Hainaut occidental dans le cadre du projet Equal avec le soutien financier de la Région wallonne, du service Education permanente de la Communauté française et du Fonds Social Européen.

4. Le code ROME peut être consulté sur internet à partir de la page suivante : <http://rome.anpe.net/candidat/index.php>.

5. Ce travail a démarré en collaboration avec Forem Conseil, Forem Formation, le Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation du Hainaut occidental et le Fonds de Formation de la Construction du Hainaut.

Le document relatant
cette recherche
(y compris fiches, tableaux
et notes) est disponible
pour 12 euros à

Lire et Ecrire Hainaut occidental
Tél: 069 22 30 09

Courriel:

hainaut.occidental@lire-et-ecrire.be